

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MARDI 17 JUIN 2014

Dernière réunion de l'année 2013-2014, dont elle fait la synthèse, l'Assemblée Générale, qui élit le nouveau bureau et décide des orientations pour l'année à venir est aussi la première de l'année 2014-2015. C'est pourquoi nous reproduisons ici, en guise de compte rendu, le procès verbal de cette A.G., ce qui explique le ton un peu officiel employé ci-dessous.

L'Assemblée Générale annuelle de l'association s'est tenue mardi 17 juin 2014 à 18h30 en salle R47 de la Faculté de Médecine et de Pharmacie.

Présents : 21 membres, dont trois étaient porteurs d'une procuration.

Marie-Hélène Abbadie, David Bao, Jean-Luc Bastick, Pauline Beis, Anaïs Carnet, Didier Carnet, Jean-Pierre Charpy, Carmela Château, Sylvie Colson, Valérie Gacon, Annie Girod, François Jacquin, Anne Magnet, Véronique Mamet, Lydie Prieur, Suzanne Rankin, Julia Richard, Virginie Rouxel, Nathalie Vassileff, Claire Webster, Philippe Winckel.

Excusés : 12 membres.

Monique Bérout, Charles Bertin, Catherine Bracieux-Perri, Xavier Brétilon, Raphaëlle Cimatti, Gérard Déclas, Alex Frame, Matthew Leggett, Lucie Maillard, Will Noonan, Suzanna Pacaud, Béatrice Seuzaret

Personnalités ès-qualités :

Parmi les personnalités invitées ès-qualités à cette AG, quatre ont adressé au secrétariat leurs excuses de ne pouvoir venir : Monsieur Alain Bonnin, Président de l'Université de Bourgogne, Madame Catherine Orsini, Doyen de l'UFR de Langues et Communication, Monsieur Frédéric Huet, Doyen de l'UFR de Santé, Monsieur Hamid El Assouni, Adjoint délégué à l'Enseignement Supérieur.

Rapport moral :

Le président, Jean-Pierre Charpy, ouvre la séance à 18h38 et, comme il y a de nouveaux membres, propose à chacun de se présenter et d'ajouter au passage ses remarques ou ses propositions.

C'est au président de présenter ensuite le rapport moral de l'année scolaire et universitaire écoulée (2013-2014) en l'illustrant d'un diaporama Powerpoint humoristique fondé sur les initiales de l'association RESTLESS, dont on rappelle que son nom est l'acronyme de « Réseau d'Etudes Spécialisées et Transversales en Langues pour l'Enseignement Supérieur et Secondaire ».

L'association RESTLESS a été fondée en mars 2003. Jean-Pierre Charpy esquisse les projets pour l'an prochain. Des contacts ont été pris, notamment par Anne Magnet, Philippe Winckel, Didier Carnet et lui-même pour des réunions centrées sur des rencontres avec des professionnels. Un point sera fait en début d'année prochaine sur la concrétisation de ces projets.

Jean-Pierre Charpy annonce enfin que, même s'il demeure membre du Bureau, il ne sera plus Président en 2014-2015. Le Bureau qui sera élu ce soir désignera son successeur en septembre.

Rapport financier :

Le trésorier, Didier Carnet, présente le rapport financier. La comptabilité est réduite à peu de chiffres avec un tarif d'adhésion de 5 euros seulement, qui n'a pas été modifié et des dépenses très limitées. Depuis l'assemblée générale de juin 2013, les recettes sont donc uniquement dues aux cartes de nos 37 membres soit $37 \times 5 = 185,00\text{€}$. Seuls deux chèques ont été tirés : celui de l'assurance obligatoire auprès de la Maif pour 144,17€ et l'achat des galettes des Rois en janvier chez Ragazzoni pour 39,20€. Les 40,83€ restant ont été placés sur le compte d'épargne de l'association au Crédit Mutuel Enseignant, 4 rue Jeanne-Barret, 21066 Dijon Cédex.

On notera que l'association communique quasi exclusivement par l'internet et qu'elle n'a aucun frais d'hébergement (son siège se trouve dans une salle de la Faculté de Médecine), aucun salarié et que les

rare frais de complément (envoi des convocations à l'AG p.ex.) sont pris en charge par ses membres bénévoles.

Bilan des activités de l'année :

Le secrétaire, Jean-Luc Bastick, présente les 11 réunions de l'année écoulée, illustrées chacune par un diaporama. Les membres présents ajoutent à cette occasion leurs commentaires ou des anecdotes :

- 1ère du 20 septembre 2013 en Droit et Science Politique sur le recrutement des enseignants chercheurs à l'invitation de Philippe Winckel,
- 2ème du 15 octobre 2013 au lycée international Charles-de-Gaulle sur la transition entre secondaire et supérieur et la réforme du bac par Béatrice Seuzaret,
- 3ème du lundi 18 novembre 2013 au Département d'Anglais Médicale autour du Pôle Langues et Cultures par Valérie Gacon et de la Certification en anglais par Carmela Chateau,
- 4ème du 12 décembre 2013 au Lycée Carnot sur les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles animé par Gérard Déclas,
- 5ème du 24 janvier 2014 au CRDP de Dijon pour découvrir le nouveau matériel et les exercices interactifs Lepda avec Jean-Noël Vogrig,
- 6ème du 20 février 2014 à l'UFR de Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement sur l'évolution du Centre des Langues et des Cultures pour Tous par Valérie Gacon et « Lunch in English » proposé par Carmela Chateau.
- 7ème du 11 mars 2014 en salle Roblet à Carnot sur les ateliers scientifiques avec Rhys Phillips à l'invitation de Lydie Prieur,
- Sans numéro : notre repas au restaurant d'application du lycée Le Castel avec 29 convives, coordonné par Annie Girod,
- 8ème du mardi 25 mars 2014 en salle 376 de la Passerelle sur la présentation du Master Pro e-Langues par Marie-Françoise Bernez et deux stagiaires
- 9ème du 17 avril 2014 à l'UFR de Langues et Communication sur l'humour en anglais animé par Will Noonan, Alex Frame et Mat Leggett,
- 10ème du mardi 20 mai 2014 au Lycée Olivier de Serres de Quetigny sur l'enseignement agricole par Xavier Brétillon,
- 11ème du 10 juin 2014 à l'IUT d'informatique sur les nouveaux laboratoires de langues avec Raphaëlle Cimatti.

Vote des Quitus et élection du Bureau :

Conformément aux statuts de l'Association, l'AG élit les membres Bureau dont le mandat est de deux ans. Le Bureau est renouvelable par moitié chaque année. Cette année les trois membres à terme de leur mandat de deux ans sont :

Le Président Jean-Pierre Charpy, qui se représente au Bureau mais quitte ses fonctions de Président

La co-secrétaire Véronique Mamet, qui souhaite se retirer du Bureau

Le chargé de communication Philippe Winckel, qui se représente au Bureau

En outre, notre Vice-Présidente, Anne Magnet, non renouvelable, demande à quitter le Bureau.

Sont candidates pour la première fois :

Annie Girod

Suzanne Rankin

Nathalie Vassileff

Il ya 24 votants : les 21 membres présents et les procurations de Lucie Maillard à Jean-Pierre Charpy, de Monique Bérout à Didier Carnet et de Béatrice Seuzaret à Jean-Luc Bastick.

On procède au vote par bulletin secret sur le quitus au rapport moral, le quitus au rapport financier et l'élection des membres du Bureau. Après dépouillement conjoint par François Jacquin et Pauline Beis, tous deux non membres du Bureau et non candidats, les résultats (les deux quitus et les cinq élections nominatives) sont tous acquis à l'unanimité des 24 bulletins sans abstention.

Le nouveau Bureau de Restless se compose donc pour l'exercice 2014-2015 de 8 membres, à parité homme/femme. Dans l'ordre alphabétique : Jean-Luc Bastick, Didier Carnet, Jean-Pierre Charpy, Annie Girod, Suzanne Rankin, Virginie Rouxel, Nathalie Vassileff et Philippe Winckel.

La séance est levée à 19h20 et la réunion se clôt par le verre de l'amitié et, pour le plus grand nombre, par un repas convivial au P'tit Bouchon, rue de Mulhouse.

FONCTIONS :

Le Bureau élu le 17 juin 2014 s'est réuni au siège de l'Association (Pôle Santé) le mardi 10 septembre à 12h15 pour répartir les fonctions en son sein. Didier Carnet a présenté sa candidature au poste de Président et a été élu à l'unanimité. La répartition des rôles s'est ensuite faite de la façon suivante :

Président : Didier CARNET, enseignant-chercheur à la Faculté de Médecine
Vice-Président : Jean-Pierre CHARPY, enseignant-chercheur à la Faculté de Médecine
Trésorière : Annie GIROD, professeur au lycée Le Castel
Trésorière adjointe : Suzanne RANKIN, professeur d'anglais à l'ESC-D et Sci-Po Dijon
Secrétaire : Virginie ROUXEL, enseignante détachée à la Faculté de Médecine
Secrétaire : Jean-Luc BASTICK, professeur d'anglais en retraite
Chargé des Relations Extérieures : Philippe WINCKEL, enseignant à l'UFR Droit et Sc.Politique
Chargée de la Communication : Nathalie VASSILEFF, enseignante d'anglais à l'Uni.Bourgogne

ASSOCIATION RESTLESS

Siège social : Faculté de Médecine, 7 boulevard Jeanne-d'Arc, BP 87900, 21079 DIJON CEDEX
N° de déclaration préfectorale : W21 2000 398



RÉUNION RESTLESS DU VENDREDI 3 OCTOBRE 2014 CENTRE DES LANGUES ET CULTURES POUR TOUS

18 présents : David BAO, Jean-Luc BASTICK, Charles BERTIN, Mary BOULEY, Catherine BRACIEUX-PERRI, Didier CARNET, Jean-Pierre CHARPY, Carmela CHATEAU, Raphaëlle CIMATTI, Sandra DUFOUR, Valérie GACON, Candice LEMAIRE, Lucie MAILLARD, Marine PAQUEREAU, Suzanne RANKIN, Béatrice SEUZARET, Nathalie VASSILEFF, Marie-Hélène VERNERIE

8 excusés : Monique BEROUD, Gérard DECLAS, Annie GIROD, Anne MAGNET, Lydie PRIEUR, Virginie ROUXEL, Claire WEBSTER, Philippe WINCKEL

Même s'il existe depuis plusieurs années, c'est un nouveau Centre de Langues qui fait sa rentrée cette année. Ainsi le CLANG laisse la place au Centre des Langues et des Cultures pour Tous, et c'est dans ses locaux de la passerelle que nous sommes reçus ce vendredi de 12h à 14h pour une visite des locaux (salle 360 au 3^e étage de la Passerelle, 2-4 bd Gabriel). Au programme, la visite du Centre, puis en salle 360B, un tour d'horizon, la présentation de l'offre du Centre et, dans la salle principale, équipée d'ordinateurs autour de tables rondes ergonomiques, une démonstration des nouvelles méthodes d'autoformation.

Le Centre des Langues et des Cultures pour Tous de l'université de Bourgogne (uB) est ouvert à toute personne qui souhaite apprendre, entretenir ou perfectionner une ou plusieurs langues. Il est ouvert en continu de 9 heures à 18 heures (sauf le vendredi où il ferme à 16h30 et le weekend). Les formules proposées sont variées et souples car les publics concernés sont divers (étudiants de l'uB, formation continue, autres publics) et les tarifs sont adaptés aux types de publics et de formations : de 20€ pour une carte semestrielle d'auto-formation semi-guidée pour les étudiants de l'uB à 450€ pour une année de cours comprenant 20 séances de 90 mn (tous renseignements disponibles au 03.80.39.39.05 ou par mail à c-langues@u-bourgogne.fr).

En septembre a été mise en place une UE internationale sur l'interculturalité à destination des étudiants étrangers de l'université, comme les étudiants Erasmus ou ceux qui participent à un échange avec les Etats-Unis. Cette offre touche actuellement 60 étudiants représentant 20 nationalités différentes, d'où l'insistance dans la nouvelle dénomination sur l'aspect culturel. Cet aspect se conjugue par la participation à des événements en lien avec le calendrier (p.ex. célébration du Nouvel An Chinois en février, ou repas international à l'approche de Noël le 18 décembre) ou des festivités municipales (p.ex. la contribution aux Nuits d'Orient). Cela peut prendre la forme d'ateliers linguistiques, calligraphiques, musicaux, gastronomiques, ainsi que de conférences avec des intervenants de l'uB ou extérieurs.

Le maximum est fait pour adapter les horaires aux contraintes des participants. Ainsi, des cours du soir sont proposés en FLE à des étudiants étrangers, qui en retour deviennent tuteurs natifs. Avec trois heures hebdomadaires pour 60 étudiants, on obtient un volume horaire global de 180 heures. Parmi les nationalités représentées, il y a 8 Chinois, 8 Allemands, 7 Italiens, 6 Espagnols et plusieurs autres pays sont représentés des pays anglophones comme l'Australie, les Etats-Unis, le Canada, l'Angleterre et l'Ecosse, mais aussi le Japon, les Pays-Bas, la Roumanie, la Russie, la Pologne, le Liban.

On trouvera sur le fascicule du Centre la nomenclature des 33 groupes de cours du soir. Une autre source d'information concernant les activités régulières ou événementielles est consultables sur le site du Centre et sur le blog du Pôle International. S'il est difficile de tout citer car nous sommes dans un domaine en plein essor et les projets foisonnent, on peut mentionner la mise en place d'un ciné-club à partir de janvier, le projet d'un stage intensif pour les enseignants-chercheurs de l'uB dans la première semaine de juillet, un stage de formation pour le personnel Biatoss* au second semestre, etc.

Un équilibre doit être trouvé entre les propositions du Centre et les attentes des publics (éviter que les étudiants Erasmus picorent ça et là au lieu d'adopter un itinéraire structurant), ainsi qu'entre les nationalités très représentées et d'autres sous-représentées par rapport à la population de l'uB. De même, il faut optimiser les tarifs en fonction des effectifs prévisibles, sachant qu'il faut 5-6 inscrits mini et 15-16 maxi pour ouvrir un cours. Deux logiciels ont été achetés cher et tournent sur 5 langues (« DL » et le « Capturator »), le tout pour un budget avoisinant les 12000€. La gestion des horaires est souvent un défi, comme les contraintes d'emploi du temps des profs d'italien qui viennent de Beaune et ne peuvent pas venir à midi mais seulement le soir, vers 18h ou 18h30, sans compter l'éventualité de conseils de classe.

Le Centre des Langues et des Cultures pour Tous est le troisième service du Pôle International avec l'Erasmus entrant et l'Erasmus sortant. Il délivre une UE Erasmus transversale « Interculturalité » qui permet de valider 5 ECTS, avec une forte demande. A destination du secondaire, cette fois, la Centre propose un stage intensif d'anglais pour préparer le bac pendant la seconde semaine des vacances de printemps, en consacrant un total de 20 heures à réviser les épreuves écrites et orales en petits groupes encadrés par l'équipe enseignante d'anglicistes de l'Université. A ces 20h s'ajoutent la pause « lunch in English » telle qu'elle été présentée lors de la réunion Restless du 20 février 2014.

Après ce tour d'horizon suivi d'un échange, nous nous rendons dans la salle principale pour nous exercer aux logiciels d'auto-formation dans la salle 360. La séance se termine à 13h55.

(* Personnels bibliothécaires-documentalistes, ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, de santé et de service)



RÉUNION RESTLESS DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2014

RENCONTRE AVEC UNE PROFESSIONNELLE EN LA BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION
DOCTEUR SHALIHA BECHOUA

POLE SANTE – FACULTE DE MEDECINE

14 présents : Marie-Hélène ABBADIE, Jean-Luc BASTICK, Shaliha BECHOUA, Anaïs CARNET, Didier CARNET, Jean-Pierre CHARPY, Annie GIROD Anne MAGNET, Lydie PRIEUR, Suzanne RANKIN, Julia RICHARD, Béatrice SEUZARET, Nathalie VASSILEFF, Philippe WINCKEL

7 excusés : David BAO, Monique BEROU, Catherine BRACIEUX-PERRI, Gérard DECLAS, Virginie ROUXEL, Raphaëlle CIMATTI Lucie MAILLARD

Depuis 8 ans, Shaliha Bechoua est Maître de Conférence des Universités et Praticien Hospitalier à l'uB et au CHU de Dijon, attachée au laboratoire de biologie de la reproduction et au Centre d'Etude et de Conservation des Ovocytes et du Sperme (CECOS). Comme le nom de ce dernier organisme l'indique, l'objet de ce centre est à la fois l'aide très concrète aux couples qui y ont recours et l'étude scientifique approfondie des mécanismes qui régissent la reproduction. La fonction d'information et de conseil aux couples est également essentielle.

Après avoir précisé qu'elle est docteur en biologie (PhD) et non docteur en médecine à proprement parler, Shaliha, qui a vécu 7 années aux Etats Unis, et qui nous fait son exposé en anglais nous explique qu'elle enseigne à l'uB en anglais en tant que « Senior Lecturer on the Biology of Reproduction », responsable de l'UE2 (Unité d'Enseignement) et en particulier de la reproduction assistée. Elle vient de Lyon et est restée en Caroline du Nord de 1998 à 2002, puis à la prestigieuse Harvard Medical School, près de Boston, Mass., de 2002 à 2005. Elle a ensuite passé un an à Clermont-Ferrand et est à Dijon depuis 2006, tout d'abord comme ingénieure de recherche, puis depuis 2008 comme MCU/PH (voir plus haut). Elle a à son actif de nombreuses publications et continue à publier de façon régulière.

La reproduction assistées est encore un domaine très tabou. Qui plus est, tout le vocabulaire qui se rattache à la reproduction de façon générale met les gens, même les étudiants en médecine, pour ne pas dire surtout les étudiants en médecine, mal à l'aise. Un étudiant aura beaucoup de mal à prononcer les mots « pénis » ou « éjaculation » au tableau devant prof et camarades.

Qui dit reproduction assistée dit aussi le risque de commercialisation qui rôde autour du concept. Aux Etats Unis, certaines firmes proposent de congeler les ovocytes dans le seul but de retarder de quelques années la « mise au monde » des bébés car les parents sont conscients qu'après un certain âge, ça devient en pratique plus difficile d'être parents d'un nouveau né. D'ailleurs les CECOS fixent à 45 ans la limite d'âge pour être donneur.

Dans les conditions pratiques, le prélèvement et la conservation des gamètes (spermatozoïdes ou ovocytes) obéit à des conditions draconiennes. Le sperme doit être recueilli frais, donc immédiatement, car dans la demi-heure il perd ses qualités, même si le plasma séminal contient un antioxydant. Il ne faut pas non plus briser la chaîne du chaud. Si les testicules sont extérieures au corps humain, c'est que leur température doit être à 34 et non à 37 degrés. Il n'y a que trois incubateurs en France, dont un à Dijon.

En ce qui concerne le Centre de Dijon, donc la Bourgogne, il y a environ 800 couples par an qui ont recours à la fécondation in vitro, dont 300 pour insémination et 100 pour spermogramme. On observe depuis quelques années une baisse de la concentration spermatique, due à des facteurs variés qui vont des jeans trop serrés à la consommation de cannabis en passant par le stress. Du côté des femmes on note que la consommation de tabac a un effet négatif sur l'implantation de l'œuf. Un indice de masse corporelle (IMC en français / BMI en anglais) trop élevé est aussi un facteur négatif. Au dessus de 33, les risques sont élevés. Les problèmes de boulimie et d'anorexie chez les jeunes femmes sont une préoccupation importante en la matière.

Les chances de succès d'une fécondation in vitro sont de 50% environ. Le fait que ce soit un service public qui en soit chargé en France garantit des règles déontologiques et éthiques, mais aussi un prix raisonnable, proche du prix coûtant : environ 5000 euros par FIV, contre \$15000 aux Etats-Unis. Il est aussi bon que ça soit lié aux services hospitaliers des CHU car la recherche et les progrès vont de pair avec une meilleure prise en charge. C'est ici que se rejoignent les deux pôles dont on parlait au début : travailler au sein de l'université et être praticien hospitalier.

Après l'évocation des réunions du prochain trimestre, la séance est levée à 13h50.



REUNION RESTLESS DU MARDI 27 JANVIER 2015
RENCONTRE AVEC UN PROFESSIONNEL : FRANK CEZILLY
U.F.R. des Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement

11 présents : Marie-Hélène Abbadie, Jean-Luc Bastick, Xavier Brétilon, Didier Carnet, Frank Cezilly, Jean-Pierre Charpy, Gérard Déclas, Anne Magnet, Lydie Prieur, Françoise Salvadori, Philippe Winkel.

8 Excusés : Anaïs Carnet, Monique Bérout, Catherine Bracieux-Perri, Valérie Gacon, Matthew Leggett, Lucie Maillard, Virginie Rouxel, Nathalie Vassileff.

La séance est ouverte à 18 heures 15 en salle Crick de la faculté des Sciences, bâtiment Gabriel.

Anne Magnet, de l'UFR SVTE, nous présente l'invité de cette réunion Restless : Frank CEZILLY est professeur de biologie à l'Université de Bourgogne, où il coordonne le Master B.O.P. (Biologie des Organismes et des Populations). Ce spécialiste de l'écologie comportementale est membre de l'UMR Biogéosciences, ainsi que membre honoraire de l'Institut Universitaire de France. Outre ses connaissances sur le comportement des animaux, humains, compris, Frank ne manque pas d'humour, qualité appréciée à Restless.

Frank Cézilly commence son propos par un rapide tracé de son itinéraire et sur les axes de ses recherches récentes. Auteur de nombreux articles et de plusieurs livres sur le comportement des animaux, humains compris, cet universitaire a publié il y a 10 mois *De Mâle en Père*, à la recherche de l'instinct paternel chez Buchet-Chastel. Cet ouvrage, avec en couverture l'image inattendue d'un lion dorlotant son petit lionceau, porte en exergue « Tout père est un mâle mais tout mâle n'est pas forcément un père ! ».

Depuis cette année, cet universitaire, auteur d'un manuel en langue anglaise sur l'écologie comportementale chez Oxford University Press, fait une partie de son enseignement en anglais. De 2000 à 2012, il a été "Chief Editor" de la revue *Behavioural Processes*.

Les axes de recherches de ses étudiants recouvrent ses divers champs d'investigation sur l'étude zoo-comportementale, notamment sur le mode de vie et de reproduction du grand flamant rose de Camargue (voir « The Great Flamingo » dans la revue *Behavioural Processes*). Au sein de l'Université de Bourgogne, les étudiants concernés suivent le parcours « écologie comportementale ». Ils préparent le Master ETEC (Environnement Terre Evolution Climat) avec la spécialité Biologie des Organismes et des Populations, une option très prisée parmi les 21 offertes à l'UFR de Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement.

Les cours et les conférences sont données entièrement en anglais, ce que plébiscitent 24 étudiants sur 24. Cela fait de cette formation une variante de CLIL (Content and Language Integrated Learning). Les buts du projet sont différents selon qu'on se projette à court ou à long terme. Depuis septembre 2014, l'anglais est adopté comme langue d'enseignement en 2^{ème} année du master B.O.P. A plus longue échéance le même cours sera donné à un groupe en anglais (Advanced Course in Ecology) et à l'autre en français. Les étudiants apprécient de pouvoir se rendre en Camargue pour observer les flamants roses avant de revenir à l'uB pour rédiger leurs rapports en anglais. On a là des travaux d'excellente qualité, d'autant plus que la motivation est renforcée par un stage pratique sur le terrain.

On peut observer que les étudiants et étudiantes plutôt timides gagnaient en assurance lorsqu'ils devaient s'exprimer en anglais lors de la soutenance. Des efforts sont faits pour modérer l'impact financier sur les étudiants : 200 euros pour quatre jours cela correspond à 50 euros la journée. C'est là que la taxe d'apprentissage s'avère indispensable.

> UE1 : Behavioural ecology (55 hours) : 20 hrs of lectures (Cooperation and conflict, behavioural pathogens, i.e. the lifestyle and pattern of behavior associated with an increased risk of physical illness and dysfunction, behaviour and environmental change) 15 hrs of tutorials and 20 hrs of field course.

> UE2 : Tools 1 (46 hours) : 20 hrs of lectures, 10 hrs of tutorials and 16 hrs of history and philosophy of science

> UE3 : Tools 2 : Biometry and English (c'est Catherine Bracieux-Perri qui est chargée de la pratique linguistique proprement dite, par exemple comment rédiger un CV en anglais).

> UE4 : (40 hours) Methods and Techniques for the study of animal behaviour.

> UE5 : Biobibliographical research for the writing of a 20-page report. Abiding by the deadline (January 15) is often a challenge for the student.

> UE6 : Research project. Students will spend four full months in Canada from February 2 to May 31, 2015. (cf. Memorandum of Agreement).

On remarque souvent que les étudiants ont tendance à vouloir des recettes toutes faites plutôt que d'être créatifs (par exemple les CV ont tendance à être tous sur le même modèle). « Notre but, à Catherine Bracieux-Perri et à moi, est de les conduire vers l'autonomie et la responsabilité. ». On note également de grandes différences de niveau d'un étudiant à l'autre, ce qui se remarque en particulier lorsque l'on fait appel à un native-speaking guest pour une conférence et que les questions doivent être posées en anglais.

Il est également beaucoup fait appel aux documents vidéo en V.O. et, quand c'est possible, on a recours à des versions non sous-titrées. C'est un peu comme apprendre à nager en se lançant dans le grand bain. Les élèves sont souvent surpris d'en comprendre plus qu'ils ne croyaient.

La conversation se poursuit sur la situation locale et en particulier sur la coopération entre les universités de Bourgogne et de Franche-Comté. Il est en effet inefficace de faire les mêmes choses en parallèle à Dijon et à Besançon. C'est d'ailleurs une des vocations du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) qui est en train de se mettre en place.

La réunion de termine à 19h45.



REUNION RESTLESS DU VENDREDI 20 FEVRIER 2015

JUSTICE AND THE MEDIA

U.F.R. de Droit, Sciences Economique et Politique

13 présents : David Bao, Jean-Luc Bastick, Charles Bertin, Catherine Bracieux-Perri, , Didier Carnet, Jean-Pierre Charpy, François Jacquin, Anne Magnet, Lucie Maillard, Lydie Prieur, Monique Bérout, Julia Richard, Philippe Winckel

6 Excusés : Raphaëlle Cimatti, Gérard Déclas, Valérie Gacon, Annie Girod, Virginie Rouxel, Nathalie Vassileff.

Philippe Winckel ouvre la séance à 12 heures 10 en salle R-05 de la faculté de Droit, Sciences Economique et Politique, boulevard Gabriel. Il nous rappelle que l'UFR vient de changer de nom et d'étendre son domaine. Cette « toute jeune » UFR résulte de la fusion, le 29 novembre dernier, de l'UFR Droit et Science Politique et de l'UFR Sciences Economiques.

Le thème d'aujourd'hui, « Justice and the Media » nous présente des vidéos, provenant essentiellement de la télévision américaine, souvent originales voire surprenantes ou même décoiffantes. Ce petit tour d'horizon de ce qui se fait aux USA et en GB, accompagné des commentaires de Philippe, nous permet de découvrir ce qui nous attend peut-être en France, à notre tour, dans les années à venir.

Ici, en France, un récent dispositif réglementaire relatif aux modes de communication des avocats (entré en application en 2014) autorise maintenant ceux ci à recourir à la publicité et à la sollicitation personnalisée, ce qui était interdit auparavant. Dans certains pays anglo-saxons, et en particulier aux Etats Unis, les professions juridiques ont obtenu ce droit depuis des décennies et des panneaux publicitaires aux spots TV ou clips sur internet, les exemples ne manquent pas.

Là bas, aux Etats Unis, avant 1977, toute de publicité pour les avocats ou les cabinets juridiques était formellement interdite dans les 50 états. Mais une décision de la Cour Suprême américaine du 27 juin 1977, statuant sur l'affaire Bates contre le Barreau de l'Etat de l'Arizona au regard des 1^{er} et 14^{ème} amendements, a changé la donne. Au nom de la liberté d'expression, le contenu des publicités des avocats ne peut être encadré, sauf cas d'abus ou de tromperie manifeste. Ces publicités, tout comme les pubs des entreprises commerciales sont protégées par le 1^{er} amendement.

En ce domaine, chaque état peut avoir ses propres lois ou règlements, mais la pub pour les cabinets d'avocats est fondée comme légale et les textes adoptés par chacun des 50 états doit respecter la décision « Bates v. State Bar of Arizona ». Au niveau des états, les barreaux continuent à tenter de réduire et de réguler de telles publicités, qui pourraient nuire aux clients ou ne pas respecter éthique ou déontologie professionnelle.

Le premier type de publicité abordé correspond aux affiches, depuis le petit poster local jusqu'aux gigantesques panneaux publicitaires que peuvent s'offrir quelques cabinets de renom. Par exemple : Allison Magolin de Beverley Hills, Corrie Fettmann de Chicago ou Michael Butlet de Southfield, Michigan. La première de ces affiches traite du DUI/DWI (Driving under influence/driving while intoxicated). La seconde fait dans le genre sexy, qui fait toujours acheter, même les services d'une avocate. La troisième joue de la violence ordinaire. Souvent le numéro de téléphone est choisi pour être facilement mémorisable, par exemple 1-800-JUSTICE.

Avant de passer au second type de pubs, celles qui passent sur l'internet ou à la télévision, Philippe tient à nous préciser qu'il ne s'agit pas de parodies, comme parfois on pourrait le penser. La présentation est thématique en fonction des ressorts (parfois des grosses ficelles) utilisés : Irréelles, classiques, symboliques, informatives, bon marché, hyperchères (comme celle de Jamie Casino à Savannah, Georgia) ou très sophistiquées (Jamie Casino).

Certaines pubs utilisent les bons sentiments, d'autres de nettement moins bons et peuvent être extrêmement violentes. Certaines sont spirituelles et d'autres franchement lourdes. Le strict et professionnel qu'on peut attendre d'un avocat, côtoie le franchement décalé. La plupart parlent d'argent, beaucoup sont violentes ou, tout simplement, excessives comme celles de Jim Shapiro « disbarred ». Parfois on se demande de quel côté du prétoire on se trouve.

« attorneys.com » n'est pas une pub pour un cabinet en particulier, mais un service en ligne pour trouver un avocat dans l'un des 50 états américains. On découvre à cette occasion quelques bizarreries de quelques lois ou règlements locaux : en Géorgie, il est interdit d'attacher une girafe à un lampadaire, en Iowa la durée des baisers est limitée à 5 minutes – pour « flirter avec la loi » des cours d'apnée sont prodigués dès l'école primaire – tandis que dans le Dakota du Sud il est illégal de s'assoupir dans une fromagerie.

Le mercredi, la vente de cacahuètes est interdite après le coucher du soleil dans certains comtés d'Alabama. Au Colorado, on peut être verbalisé si l'on traverse une rue sur les mains. Quant aux enfants nébraskans, ils ont intérêt à ne pas boire de Coca Cola avant d'aller à la messe, car un rô, même le rototo d'un bébé, dans la sainte nef peut entraîner l'arrestation des parents. Bref on voit que la justice américaine peut avoir du boulot. Tout et même plus est codifié au millimètre, mais ce qui est autorisé peut être aberrant. Dans les écoles de Virginie du Nord, une chaînette autour du cou n'est autorisée que s'il est impossible de passer son poing serré entre la chaîne et le coup, de peur que l'on puisse s'en servir comme arme par destination.

A noter que chaque pub est interprétée par l'avocat lui-même et non par un comédien. La pub préférée de Philippe : « Heroes need heroes », qui soulève le problème de l'utilisation des enfants dans la pub (Cofman Townsley) et joue sur l'empathie et les bons sentiments. Un autre pub révèle que l'avocat est certainement un peu présomptueux quand il déclare « you have my word on it ». Côté linguistique, certaines pubs visent un public particulier comme souvent les Hispanophones, mais aussi les Cajuns de Louisiane : « Je parle le français et je comprends les Cajuns », ou utilisent un niveau de langue inattendu « I will sue the bastard ! » ou le « I cannot rip the heart out of them, but I can make them pay. I'll hammer ! » de Shapiro, qui proclame aussi « I love to play rough ».

A leur tour les étudiants de Philippe Winckel produisent des clips. Peut-être un jour en France seront-ils amenés à faire de la pub pour de vrai. Comme toujours, cela commence doucement, subrepticement, par un cadre fixe à Cap Vert par exemple ou des encarts plus grands dans les Pages Jaunes. Sur l'internet on frise souvent les limites de la loi quand on ne les franchit pas. Un jour viendra-t-il où un avocat vociférera à la télé : « ce salopard, je vais lui faire la peau ! ».

La séance est levée à 13h50.



REUNION RESTLESS DU MARDI 24 MARS 2015
U.F.R. DES SCIENCES ET TECHNIQUES
LAST (Langues Appliquées aux Sciences et Techniques)

La cinquième réunion Restless de l'année universitaire s'est tenue le 24/03/2015 à 12h15 au LAST

9 présents : Anais Carnet, Didier Carnet, Lucie Maillard, Jean Pierre Charpy, David Bao, Nathalie Vassileff, Charles Julien, Suzanne Rankin, Julia Richard.

6 excusés : Jean Paul Auffrand, Jean-Luc Bastick, Carméla Chateau, Anne Magnet, Philippe Winkel

Ordre du jour :

- Témoignage, retour sur une première année d'expérience dans l'enseignement supérieur : Julia Richard

- Témoignage d'enseignants de physique et informatique qui donnent leur enseignement en anglais dans le cadre de masters internationaux : Claude Leroy et de Albert Dipanda

Témoignage de Julia :

Ce qui l'a frappé :

Les inégalités sociales qui perdurent : les écarts au sein des UFR et les inégalités au sein du département

La place du professeur de langue, qui éprouve souvent le « syndrome du professeur de musique dans le secondaire »

Points positifs : Détachée de la hiérarchie du secondaire

Petite équipe très collaborative, beaucoup de soutien

Points négatifs : Peu de contact avec les enseignants des autres disciplines, disciplines très cloisonnés, peu d'occasion de créer de contacts

Questionnement :

Le rôle de l'enseignant de langue et les liens avec les autres enseignants

L'opposition cours d'anglais et cours en anglais : à perpétuer ou non ?

Témoignages

Rappel des directives institutionnelles : d'ici 5 ans, 70% des masters doivent être en anglais.

Claude Leroy enseignant de Physique, intervenant en

- Master International de Physique à Dijon pour étudiants étrangers.
1^{ère} année : 5 étudiants inscrits malgré un financement par bourses

Albert Dipanda enseignant d'informatique, intervenant en

- Master VIBOT au Creusot (computer vision) : master Européen, étudiants sélectionnés et payé par l'Europe (2000-2500/mois) : pour attirer les étudiants étrangers en France

Entre 15 et 20 inscrits par an : Malaisiens et Indonésiens principalement

Les participants proviennent de pays qui ont des liens antérieurs entre les laboratoires et ambassades.

- Master Recherche en Informatique avec une option internationale : n'a jamais ouvert faute de nombre suffisant de candidats.

Difficultés :

Recrutement : les étudiants Asiatiques recherchent des universités cotées et prestigieuses.

Concernant les professeurs enseignants leur discipline en anglais, ils n'ont eu aucune formation : cela soulève le problème du niveau des enseignants, souvent moins élevé que celui des étudiants étrangers.

La langue anglaise : langue vecteur de communication au dépend de la maîtrise de la langue.

A noter :

La France reste attractive pour les pays slaves.



REUNION RESTLESS DU JEUDI 2 AVRIL 2015
RESTAURANT D'APPLICATION « LE GUSTAVE »
LYCEE HOTELIER LE CASTEL

31 convives :

Marie-Hélène ABBADIE, David BAO, Suzanne BAO-RANKIN, Sandrine BOURILLOT, Xavier et Christine BRETILLON, Anaïs CARNET, Didier CARNET, Jean-Pierre CHARPY, Carmela et Pascal CHÂTEAU, Raphaëlle CIMATTI, Valérie GACON, Annie et Jean-Claude GIROD, François & Aurore JACQUIN, Matthew LEGGETT, Anne MAGNET, Lucie MAILLARD, Véronique MAMET, Will et Pauline NOONAN, Suzi et Cédric PACAUT, Lydie PRIEUR, Virginie ROUXEL, Béatrice et Jean-Louis SEUZARET, Nathalie VASSILEFF, Philippe WINCKEL

Comme chaque année, le traditionnel repas au restaurant d'application du lycée du Castel est un événement de retrouvailles conviviales, dans un cadre agréable, autour de plats succulents préparés et servis par les élèves de la section hôtellerie-restauration du lycée Le Castel. Une trentaine de Restlessiens se sont retrouvés dans la grande salle de restaurant attenante au petit castel de la famille Eiffel, à quelques pas de la maison où est né l'illustre architecte et ingénieur. D'où le nom du restaurant : « le Gustave ».

Cette année, le menu proposé nous entraînait sur les routes de caravanes. En amuse-bouche un croustillant de gambas au thé vert était suivi d'une entrée orientale : « Nage de lotte aux agrumes et épices » .

Nous avons pu ensuite savourer une Fricassée de volaille aux dates, accompagnée d'une semoule aux petits légumes et de vins proposés et servis par les élèves en sommellerie du lycée. Le dessert, tout en douceurs de l'Assekrem, accompagné de mignardises, nous a emmenés sur le plateau algérien du Hoggar.

Félicitations une fois de plus aux élèves en hôtellerie-restauration, qu'ils soient visibles à l'accueil, à la sommellerie et au service, ou invisibles s'affairant dans les cuisines.



REUNION RESTLESS DU JEUDI 23 AVRIL 2015
LYCEE CARNOT DIJON

Content Integrated Language Learning

Classe Européenne Anglais / Sciences de la Vie et de la Terre

10+5 présents – Dix membres de Restless : Lydie Prieur, Gérard Déclas, Jean-Pierre Charpy, Didier Carnet, Nathalie Vassileff, Lucie Maillard, Jean-Luc Bastick, Catherine Court-Maurice, Suzanne Rankin, Julie Richard) et cinq élèves de 1^{ère} européenne : Alexandra, Anne-Laure, Apolline, Camille et Doriane,

8 excusés – Véronique Jaugey-Mamet, Virginie Rouxel, Dominique Richaud, Annie Girod, Monique Bérout, Béatrice Seuzaret, Raphaëlle Cimatti-Neuveglise, Anne Magnet

Depuis 1992 au niveau national et dès 1995 au lycée Carnot, les sections européennes ont permis à un nombre toujours croissant d'élèves de pouvoir non seulement étudier les langues étrangères de façon renforcée, mais d'étudier une autre matière, dite discipline non linguistique (DNL) dans la langue de la section où ils étaient inscrits. A lycée Carnot, les deux langues enseignées dans ce cadre sont depuis

le début l'anglais et l'allemand, avec initialement deux classes d'anglais, puis trois, et une classe d'allemand, le plus souvent incorporée à une autre groupe-classe.

Très longtemps, la seule DNL de ce lycée, que ce soit en anglais ou en allemand a été l'histoire-géographie, mais grâce à l'implication et à la persévérance de Lydie Prieur, une section euro anglais-SVT a été ouverte et couvre maintenant les trois niveaux depuis la seconde jusqu'à la terminale.

C'est là l'application parfaite du concept « apprendre l'anglais et apprendre en anglais », dans lequel l'enseignement de la langue intègre le contenu d'une autre matière et vice-versa. Le concept va encore plus loin dans les classes internationales en tentant d'appliquer le principe à – si possible – toutes les disciplines, p.ex. OIB « Option Internationale du Baccalauréat », AbiBac (délivrance conjointe du Bac et de l'Abitur, son équivalent allemand) ou BachiBac pour le Bachilleratto espagnol.

Au moment où la réforme du collège supprime les classes européennes du premier cycle, cinq élèves de première euro nous font la démonstration que la langue, ça se vie en nous interprétant tout d'abord, avec beaucoup de compétence et d'humour, un jeu de rôle (role play) sur les applications de la recherche en biologie (ADN/DNA) pour la police scientifique et la science médico-légale (forensic science).

Après la présentation par notre collègue Lydie Prieur des divers types d'exercices qui permettent aux élèves d'acquérir de pair de solides bases d'anglais général et une connaissance de la langue de spécialité (dictated drawing, quizlets, drag and paste to match words and definitions, write out five sentences using the 15 words given, pair work, flash cards, taboo game, etc.), nous nous transportons sur les lieux du crime (the crime scene) où chaque élève joue un rôle en anglais. La blouse blanche, le borsalino, la veste de cuir, les élèves sont littéralement dans la peau de leurs personnages.

Une autre élève nous présente ensuite avec conviction son rapport sur les transformations génétiques d'une souris (How to get a transgenic mouse) en prélevant le gène GFP sur une méduse et en fracturant l'ADN pour y insérer le gène qu'on a préalablement isolé. D'autres role play et mini-soutenances sont également évoquées (Diet Cardio : giving advice on the phone / Pregnancy guidance, etc...).

Nous terminons cette très intéressante séance par l'arbre de Noël qui brille tout seul grâce à l'implantation génétique du gène « luisant » du ver luisant sur un sapin. Le laboratoire imaginaire s'appelle « Honeysuckle, a glowing future » et grâce à la translocation apoplastique sur végétaux, nous garantissons un avenir où les arbres au bord des routes luiront la nuit et éviteront ainsi des accidents.

Cette séance qui a mêlé humour, étude scientifique et pratique linguistique se termine avec la sonnerie de 13h50.



REUNION RESTLESS DU VENDREDI 12 JUIN 2015
CENTRE DES LANGUES ET DES CULTURES POUR TOUS
MyCow : auto-apprentissage de l'anglais en ligne

23 présents : Davis Bao, Jean-Luc Bastick, Marie-Odile Bernez, Mary Bouley, Éric Brandt, Didier Carnet, Jean-Pierre Charpy, Carmela Château, Yannick Dubois, Alex Frame, Valérie Gacon, Annie Girod, Sue Hawkins, François Jacquin, Véronique Jaugey-Mamet, Candice Lemaire, Marine Paquereau, Emmanuelle Philippe, Suzanne Rankin, Julia Richard, Béatrice Seuzaret, Nathalie Vassileff, Marie-Hélène Vernerie.

7 excusés : Monique Bérout, Charles Bertin, Anaïs Carnet, Gérard Déclas, Lydie Prieur, Virginie Rouxel, Philippe Winckel.

La séance est ouverte à 12h15 en salle 230 de la Passerelle. Valérie Gacon, directrice du Centre des Langues et des Cultures pour Tous nous présente Éric Brandt, concepteur et coordonnateur du site d'auto-apprentissage de l'anglais en ligne MyCow, qui est venu de la région parisienne pour nous présenter son produit.

Eric Brandt évoque rapidement son parcours et ce qui l'a conduit, il y a 7 ans, à créer son site qui se veut avant tout un outil vivant pour l'apprentissage, mais du point de vue des personnes présentes également un précieux auxiliaire d'enseignement. MyCow est précisément une ressource vivante, d'où son nom, court et unique, qui retient facilement l'attention et intrigue au premier abord.

Née en 2008, MyCow est devenue une petite entreprise à laquelle collaborent de façon permanente une trentaine de personnes et autant de façon temporaire ou irrégulière. Éric Brandt en assume la direction et en est le Président. Il vient lui-même de l'Entreprise et s'est tourné vers l'e-learning pour proposer aux étudiants et aux enseignants des ressources pour aider.

MyCow met en œuvre trois niveaux de compétences : lire, écrire et écouter. L'expression orale, parler, n'est pas concernée car il s'agit là d'un domaine réservé aux professeurs, où ils sont irremplaçables (« il faut bien que MyCow les laisse faire quelque chose », ironise-t-il). Il est évident qu'il y a également une grosse difficulté technique pour la compétence « speaking », même si des produits concurrents s'y essaient avec plus ou moins de bonheur.

Le site d'e-learning MyCow traite le maximum de sujets différents. On ne s'interdit aucun domaine, si ce n'est « le trash ». Ce qui guide le choix des supports écrits, visuels ou oraux c'est ce qu'un apprenant peut en tirer, c'est l'adaptation au niveau de difficulté visé. On ne cherche pas à être racoleur mais à être pleinement efficace.

Au début de l'expérience, pendant les deux premières années quand MyCow n'était que MyCalf, la petite équipe autour d'Eric Brandt avait pris le parti, un peu arbitraire, de faire du tout-anglais. Cela semblait pédagogiquement fondé, mais cette approche certainement un peu « puriste » s'est avérée contre-productive. « Tout simplement, ça ne marchait pas », nous confie Éric Brandt. Dorénavant, il y a, non pas mélange, mais coexistence de l'anglais et du français. On utilise même le français assez systématiquement dans les liens hypertextuels pour traduire un mot ou une expression en français, tout en précisant qu'il ne s'agit que d'une acception en contexte.

Tous les matériaux fournis peuvent être sauvegardés par l'utilisateur. Par exemple, les textes sont imprimables pour que l'apprenant puisse reprendre et renforcer son travail ou s'en servir de texte d'appui avec le stabilo en main.

MyCow a pour partenaire l'Agence France Presse, qui est la source de 85% de nos textes. Grâce à ses correspondants partout dans le monde, l'AFP garantit une couverture mondiale, une fiabilité reconnue et une fraîcheur des documents par l'actualisation en continu. Les deux langues de travail de l'AFP étant le français et l'anglais, c'est un partenaire idéal et incontournable.

Les textes écrits sont écoutables grâce à la synthèse de la parole. Cette numérisation permet une segmentation au cordeau du continuum parlé, garantissant de revenir à un point précis, ou d'extraire un segment d'un texte, voire un mot. Les exemples qu'Éric Brandt nous fait entendre sont convaincants. Tant la reconnaissance automatique de la parole que sa synthèse ont fait d'énormes progrès depuis leurs balbutiements à la fin des années 70. La numérisation permet en outre de télécharger les séquences en MP3 et de les utiliser au besoin en podcast.

MyCow présente de nombreuses séquences vidéo calibrées à 2-3 minutes. Il en a 4 nouvelles chaque semaine, qui permettent de balayer des domaines variés et de présenter en parallèle avec un renforcement de l'anglais commun, un lexique plus spécialisé dans des champs sémantiques divers. Le script de chaque vidéo apparaît en dessous de l'image, avec toujours ces liens hypertextuels permettant d'obtenir la traduction d'un simple clic.

Chaque semaine, un point de grammaire (parfois deux) en lien avec la vidéo fait l'objet d'un renforcement systématique. Les vidéos sont stockées en fifo (first in first out), une vidéo chassant l'autre, si bien qu'en un an, quel que soit le moment où l'étudiant a commencé, il aura fait le tour des points de grammaire du programme. Chacun de ces points fait l'objet d'une batterie d'exercices d'application.

Les vidéos sont géolocalisées. En cliquant sur une carte du monde, on trouve la ou les vidéos concernées. Réciproquement, en cliquant sur un élément géographique, on peut le localiser sur la carte.

L'archivage de ces vidéos (il y en a actuellement près de 170) utilise des cotes conformes à la nomenclature géographique de l'AFP établie selon des critères géopolitiques, mais on fait avec.

MyCow ne fait pas l'impasse sur la dictée. A la croisée de l'orthographe et de la compréhension orale, cet exercice comprend aussi l'explication des mots les plus difficiles. Le corrigé permet ensuite de s'auto-corriger et au besoin de revenir sur l'exercice.

La fonction « passez le test » présente un essai d'une vingtaine de minutes tous les vendredis. La séquence <affichage du texte puis présentation de la photo> est suivie d'un QCM assez classique, puis d'un exercice de compréhension orale avec 5 QCM, puis la grammaire avec un menu déroulant et enfin la dictée. Il y a donc deux parties pour l'écrit et deux parties pour l'oral.

La note finale, sur 20, n'est pas une sanction mais le thermomètre permettant à l'étudiant de se situer. Un graphique, qui peut être conservé en mémoire, représente les progrès accomplis.

Après la présentation par Éric Brandt, c'est au tour des questions et réponses. Le premier point soulevé est la pertinence du choix du traducteur Google, que rien n'interdit de compléter pour soi avec un autre ou grâce à la concordance en ligne Linguee. Sont également évoquées le vocabulary quiz et le choix des variétés d'anglais. Éric Brandt précise qu'environ la moitié des documents sont en anglais britannique et l'autre moitié en anglais américain et que la synthèse de la parole peut se faire dans l'une ou l'autre de ces variétés, qui sont les deux seules retenues.

A la question « peut-on utiliser MyCow chez soi ? », la réponse est malheureusement non. Le site fonctionne avec un bouquet de connexions préétablies : au Centre des Langues, par exemple, il est possible de rester jusqu'à sa fermeture à 18h, ou même au-delà avec une carte, jusqu'à la fermeture du bâtiment à 20h.

Eric Brandt nous présente deux modules de MyWord : le premier propose une aide à la rédaction de mails ou de SMS avec des boutons par catégories, le second est le « Survival Kit », ici en voix humaine.

Puis vient la question du nerf de la guerre. Cela dépend de nombreux facteurs, dont le nombre de connexions simultanées et la durée d'adhésion garantie. Valérie Gacon précise qu'en ce qui concerne le CLCT, avec 24 connexions à l'année en 2015-2016, le tarif est de 1200 euros. Éric Brandt nous parle d'un gros client : la Médiathèque de Lyon, avec 40.000 abonnements, même s'ils ne sont pas tous actifs en même temps. MyCow est également présent dans les Canopées (le nouveau sigle du réseau SCEREN, que l'on trouve dans les CRDP).

Cette présentation intéressante et documentée, devant un auditoire nombreux et motivé, se termine peu avant 14 heures.

